

Communication commune à l'occasion de la présentation de l'avis n°2 du Pacte au Parlement

par les membres du Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'excellence

Mme Fanny CONSTANT, CECP, M. Roberto GALLUCCIO, CPEONS, M. Michel BETTENS, FELSI, M. Etienne MICHEL, SeGEC, M. Didier LETURCQ, WB-E, M. Marc MANSIS, CGSLB-APPEL, M. Michel WOLFERTZ, CGSLB-SLFP Enseignement, M. Eugène ERNST, CSC Enseignement, M. Pascal CHARDOME, FGTB-CGSP Enseignement, M. Joan LISMONT, FGTB- SEL/SETCA, Mme Véronique de THIER, FAPEO, M. Pascal VAN DE WERVE, UFAPEC, Mme Pascale GENOT, cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Frédérique NISOL, cabinet de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, Mme Lise-Anne HANSE, Administration générale de l'Enseignement, M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général du Ministère de la FW-B, Laurence WEERTS, cabinet de la Ministre de l'Education.

A l'invitation de Madame la Ministre, Marie-Martine Schyns, les membres du Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'excellence présentent ce 30 juin l'état de leurs travaux aux parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils souhaitent saisir cette occasion pour faire le point sur le processus et ses avancées en insistant sur les éléments suivants :

- 1. Le Pacte se construit sur la base d'un modèle de concertation entre les différents acteurs du monde éducatif, à savoir les fédérations de pouvoirs organisateurs, les représentants des organisations syndicales, les organisations représentatives des parents et des associations de parents.**

Les travaux du Pacte se sont déroulés au sein de treize groupes de travail, soutenus par des équipes académiques issues des six universités francophones et de hautes écoles. Les rapports de ces groupes de travail ont fait l'objet d'analyses approfondies et d'un avis de synthèse qui a été adressé formellement au Gouvernement et approuvé intégralement par celui-ci.

Nous défendons fermement ces orientations, les perspectives nuancées qu'elles ouvrent sur des sujets complexes et les points d'équilibre que nous sommes arrivés à dégager au terme d'un long et patient travail collectif. Nous estimons en effet que ces orientations portent sur les défis essentiels de notre système scolaire et sur ce qu'il convient de faire pour le rendre plus équitable et plus efficace, pour assurer les apprentissages pour tous et sortir du déterminisme social : favoriser le sens de l'effort, le goût d'apprendre, la valorisation du travail de l'élève, l'éveil et le développement des talents de chacun ainsi que l'orientation positive. Nous défendons aussi ces orientations parce qu'elles ont été construites à partir de la réalité des classes et sont fondées sur l'expertise et l'expérience de ceux qui vivent l'école au quotidien.

2. Notre engagement collectif dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence repose sur une triple conviction :

- Il y a urgence à réformer l'école. Malgré l'énorme implication des acteurs de l'école, des enseignants, des directions, des pouvoirs organisateurs, notre système scolaire produit des résultats largement insatisfaisants tant en termes d'efficacité que d'équité. Le diagnostic que nous avons posé ensemble dans le cadre de la première phase des travaux du Pacte le démontre et il est largement partagé au-delà du monde éducatif. Donner à chaque enfant ou adolescent le bagage nécessaire pour lui permettre d'affronter les défis de la vie, en tirant chacun vers le haut, est une responsabilité collective fondamentale que doivent assumer tous ceux qui peuvent influencer sur le devenir de notre système scolaire. C'est pour cette raison qu'à notre niveau nous avons souhaité prendre nos responsabilités. Néanmoins, nous sommes conscients que, pour nécessaire qu'elle soit, notre implication n'est pas suffisante pour susciter un changement de l'école en profondeur. Il nous appartient, avec tous ceux qui sont engagés dans le Pacte, collectivement et chacun dans le cadre de nos missions, d'impliquer ceux que nous représentons, à savoir les enseignants, les parents, les pouvoirs organisateurs et les directeurs. À cet égard, il nous semble fondamental de prévoir les garanties nécessaires pour rassurer chaque acteur du système sur son devenir individuel. Parallèlement, il est crucial que la réalité des orientations que nous avons adoptées et qui ont été approuvées par le Gouvernement fasse l'objet d'une communication adéquate.
- Les réformes à mettre en œuvre pour améliorer les résultats de notre système scolaire sont systémiques et donc complexes. Affronter cette complexité est une condition sine qua non de leur réussite. Il y a une multitude de leviers interdépendants les uns des autres sur lesquels nous devons agir pour obtenir des résultats. Isoler une mesure par rapport aux autres est donc au mieux inopérant, au pire contre-productif. L'avis que nous avons rédigé sur les orientations à donner aux réformes doit être lu en tenant compte de ce principe fondamental. Dans ce cadre, nous préconisons deux types de mesures: les premières sont des réformes structurelles qui touchent à l'organisation des parcours scolaires, aux savoirs et aux compétences enseignés, à l'organisation du qualifiant,... les secondes visent à mobiliser tous les acteurs de l'école autour des objectifs assignés au système scolaire dans un cadre épanouissant pour chacun alliant autonomie et responsabilisation.
- On ne peut réformer l'école sans prendre en compte les modalités de mise en œuvre des orientations que nous avons dégagées. Chaque établissement, chaque direction, chaque membre du personnel de l'enseignement ne peut absorber dans un temps réduit qu'un nombre limité de changements. Dans ce cadre, les réformes devront s'inscrire dans la durée en distinguant les priorités de court, de moyen et de long terme. Un suivi et un accompagnement adéquats et professionnels des réformes décidées seront requis pour favoriser une mobilisation durable des acteurs autour d'elles, en y incluant les parents. S'il est urgent d'améliorer les résultats de notre système scolaire, une réforme d'envergure de celui-ci ne peut être menée efficacement dans la précipitation.

3. Quant au contenu des orientations que nous préconisons, nous insistons sur les points suivants :

- **Le projet du Pacte vise à mobiliser les équipes éducatives dans un cadre épanouissant, qui leur donne à la fois plus d'autonomie et plus de responsabilités.**

Nous préconisons une approche nouvelle de la gouvernance de notre système éducatif qui favorise l'implication de ses acteurs, mise sur leurs compétences et leurs initiatives. L'amélioration du système nécessite une responsabilisation renforcée des acteurs de l'enseignement par rapport à ses résultats, en dehors de toute logique bureaucratique. Une telle logique de responsabilisation implique plus d'autonomie pour les acteurs, plus de soutiens dans l'exercice de leurs missions, mais aussi une dynamique collective plus forte autour d'objectifs précis et d'un pilotage renforcé au niveau de l'établissement, des niveaux intermédiaires (bassins scolaires, fédérations de P.O., etc.) et de la régulation du système scolaire dans son ensemble par le Gouvernement et ses services. Cette approche nouvelle nécessite une réforme profonde de l'administration, une définition contractuelle des rapports entre le pouvoir régulateur, les P.O. et les établissements, et une évolution de la fonction du directeur en allégeant ses tâches administratives et en renforçant son leadership pédagogique et son rôle d'animateur de l'équipe éducative dans le cadre d'un leadership distribué. Les conditions de mise en œuvre de cette réforme ont été définies (aide aux directions, modalités d'évaluation essentiellement formative, accompagnement pédagogique, etc.).

- **Le projet du Pacte insiste sur la valorisation du rôle des enseignants, à qui sont proposées de nouvelles modalités de collaboration, de nouveaux soutiens, une nouvelle façon d'envisager leur carrière et une mise en évidence de la pédagogie.**

Face à la mutation du rapport aux savoirs et à la transformation profonde de la relation pédagogique, nous préconisons de faire évoluer le métier d'enseignant en phase avec les enjeux actuels de l'école. Le métier d'enseignant doit se concevoir sur la base d'un travail collectif et collaboratif ce qui donnera aux enseignants la possibilité d'agir ensemble sur les conditions d'exercice de leur métier. Le métier d'enseignant doit aussi être pensé dans sa dynamique temporelle. C'est pourquoi nous voulons mieux soutenir les enseignants débutants, développer la formation continuée et diversifier les évolutions de carrière des enseignants en y intégrant toutes les fonctions pédagogiques de soutien qui doivent être assurées dans nos écoles, au-delà du travail face à la classe. Les travaux du Pacte se fondent sur une vision renouvelée du métier d'enseignant, qui implique des changements de culture professionnelle parfois importants et la mobilisation de compétences spécifiques. Dans ce sens, réformer la formation initiale des enseignants est essentiel pour la réalisation de nombreux objectifs du Pacte. Par ailleurs, la transformation de la fonction enseignante doit s'accompagner – sans alourdir la charge réelle - d'une clarification du temps de travail, d'une reconnaissance des charges assurées par l'immense majorité des enseignants en dehors de la classe, du maintien d'un encadrement adéquat et de la confirmation de l'importance des statuts des personnels de l'enseignement. La dimension sociale du changement, en particulier l'emploi et les conditions de travail, représente un point d'attention spécifique du

Groupe central. Des plans de soutien, accompagnement, requalification et formation des enseignants devront être développés et mis en œuvre afin d'accompagner le changement.

- **Le projet du Pacte propose une réforme ambitieuse pour que les savoirs et les compétences de la société du 21^e siècle s'intègrent dans un tronc commun renforcé, qui sera à la fois polytechnique et pluridisciplinaire.**

En vue d'adapter l'école à la société de la connaissance du 21^e siècle, nous défendons l'idée d'un nouveau tronc commun renforcé et profondément redéfini dans ses contenus et ses modalités afin de permettre à tous les élèves, quel que soit leur profil, d'acquérir d'une part l'ensemble des savoirs fondamentaux de nature à les outiller durablement, et d'autre part des savoirs et des compétences essentiels au développement d'une citoyenneté ouverte sur le monde, à l'épanouissement social et professionnel. Ce tronc commun doit être « polytechnique » dès le départ. Il doit envisager de nouveaux grands domaines d'apprentissage, dont certains sont peu présents dans la formation actuelle, comme l'initiation à la littératie numérique, aux arts ou à la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre, etc. Ce nouveau tronc commun devra permettre à tous les élèves d'atteindre un niveau élevé de savoirs diversifiés à la fin de la 3^e année secondaire et de pouvoir ensuite choisir positivement et de façon éclairée l'orientation souhaitée, que ce soit celle de la transition vers le supérieur ou celle des filières de qualification, qui devra favoriser une meilleure insertion socio-professionnelle.

- **Le projet du Pacte préconise, dans une optique d'excellence et de lutte contre les inégalités, une véritable stratégie contre le redoublement, contre l'exclusion et la relégation, et ce dès le plus jeune âge.**

Nous soutenons que le taux de redoublement que nous connaissons en Belgique francophone n'est pas acceptable, et que rien ne justifie qu'il soit plus élevé que dans *tous* les autres pays européens. Si tous nous considérons qu'interdire purement et simplement le redoublement serait contre-productif, nous voulons résolument renforcer les stratégies de lutte contre l'échec scolaire, améliorer la maîtrise des savoirs et compétences de base par tous les élèves, et réduire le redoublement en fournissant des soutiens et des outils spécifiques aux équipes pédagogiques de sorte qu'à terme le redoublement devienne exceptionnel. Ces stratégies doivent intégrer des outils de diagnostic précoce des difficultés d'apprentissage, un renforcement de l'évaluation continue et formative, et de la différenciation, et des remédiations plus systématiques. Trop de personnes ignorent que les inégalités scolaires commencent dès l'école maternelle, notamment sur la base d'une diversité des rapports à l'école, aux savoirs et à la langue scolaire, et qu'elles tendent à se perpétuer ensuite tout au long de la vie. C'est pourquoi nous accordons la plus haute importance à la qualité de l'enseignement et de l'encadrement dans l'enseignement maternel, que nous souhaiterions voir fréquenté par tous les enfants dès l'âge de trois ans en accordant plus de moyens à l'accueil dès le plus jeune âge.

- **Le projet du Pacte vise à transformer notre enseignement qualifiant en une filière d'excellence.**

Nous sommes préoccupés de constater que plus de la moitié des élèves qui sont en filière de qualification n'ont pas fait le choix de ce parcours scolaire. C'est pourquoi nous sommes décidés à revoir l'organisation des parcours des élèves au sein de cette filière en vue de leur donner plus de cohérence, d'y poursuivre un parcours d'orientation basé sur des choix positifs porteurs de sens et d'avenir. Nous souhaitons également renforcer la gouvernance et le pilotage de cette filière de manière à y rendre l'offre de formation plus lisible et à assurer de meilleures transitions vers l'emploi dans le cadre des missions de l'enseignement, en précisant le rôle des bassins et les synergies avec le monde du travail.

4. **S'il aborde tous les sujets sans tabou, le projet du Pacte définit des orientations et analyse l'ensemble des paramètres qui permettront d'envisager les priorités à court, moyen et long termes.**

Nous n'avons pas opté d'emblée pour un allongement de la journée scolaire ni du temps des vacances. Mais nous souhaitons clairement poursuivre l'analyse de la faisabilité d'une modification de l'organisation de la journée et de l'année scolaire qui tienne compte du bien-être des enfants, de leurs rythmes biologiques et d'apprentissage et de la diversité de leurs activités, qui doivent intégrer le sport, la culture et le travail individuel et collectif. Sur ce point, comme sur tous les autres, nous souhaitons poursuivre des discussions objectives où soient pris en compte les impacts des propositions formulées.

C'est forts de ces différentes convictions que nous sommes résolu à poursuivre nos travaux.
